



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : 23/11/2020	Dossier complet le : 23/11/2020	N° d'enregistrement : 2020-5014
-----------------------------------	------------------------------------	------------------------------------

1. Intitulé du projet

Construction d'une réserve d'irrigation de 70 à 80 000 m³

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale GAEC PLAISANCE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale GALERNEAU Pierrick, gérant du GAEC

RCS / SIRET 3 5 2 | 1 0 9 | 3 2 6 | 0 0 0 1 2 | Forme juridique GAEC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
16 - projets d'hydraulique agricole, y compris projets d'irrigation et de drainage de terres	16a) projet < 100 ha irrigués non concerné 16b) zone humide < 1 ha non concerné 16c) prélèvement en ZRE > 8 m ³ /h concerné

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Construction d'une réserve diguée sur les 4 faces.
- création d'un fossé de contournement sur le bord de la parcelle
- mise en place d'un pompage pour assurer le remplissage de la réserve au delà du niveau permis par l'écoulement gravitaire.
- Mise en place d'une station de pompage et d'un réseau de 2 km de canalisations enterrées pour irriguer les parcelles.

4.2 Objectifs du projet

Avoir une réserve d'eau de 70 à 80 000 m³ pour irriguer 45ha de maïs fourrage par an pour l'élevage laitier de jersiaises. Maintien des productions animales et introduction de quelques cultures à haute valeur ajoutée.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Faire une tranchée d'ancrage pour les digues sur le pourtour de la réserve.
- créer une digue dont la hauteur variera entre 1m et 6,50m de haut
- créer le fossé de contournement de la réserve
- installer une pompe de refoulement pour assurer le remplissage hivernal
- installer une station de pompage électrique dans une cabane
- poser le réseau de canalisations enterrées vers les parcelles.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Remplissage gravitaire par interception d'écoulement d'un fossé en début d'hiver
- puis complément de remplissage par pompage dans le ruisseau de boisseau. La réserve est alors isolée complètement du réseau hydrographique jusqu'au 01 novembre.
- A partir de mai, irrigation en fonction des besoins des cultures depuis la station de mise en pression.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

le projet devrait être soumis à une procédure de déclaration au titre de la loi sur l'Eau pour les rubriques suivantes :

- rubrique 3.3.1.0 : Présomption de zone humide sur une petite partie de la parcelle (à expertiser lors du dossier loi sur l'eau), mais à priori largement inférieure à 1 ha. Déclaration
- rubrique 3.2.3.0 : plan d'eau permanent ou non dont la surface est < 3ha. déclaration car surface de 2,7 ha en eau pour mémoire :
- rubrique 3.2.5.0 : sans objet car aucune habitation dans un rayon de 400m en aval.
- rubrique 1.3.1.0 : sans objet car le prélèvement sera inclus dans le plan annuel de répartition de l'OUGC des bassins versants du marais poitevin.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
volume du plan d'eau final : entre 70 et 80 000m ³ d'eau, selon matériau disponible pour la confection de l'ouvrage	
surface du plan d'eau au miroir : environ 2,7 ha	
hauteur maximum de la digue : environ 6m au plus profond	
surface du bassin d'alimentation : environ 400 ha (lame d'eau de 20 mm pour remplir la réserve)	
le dossier Loi sur l'Eau mentionnera plus de détails sur les cubatures réelles de l'ouvrage (volume d'eau, digue, matériau, zone humide éventuelle à compenser)	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

au nord de la commune du Bernard, entre le village de la levraudière et celui du petit plessis.

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Toutefois autour du projet (dans un rayon de 7 km), on dénombre 6 ZNIEFF : 3 du type I, et 3 du type II. l'annexe ZNIEFF.pdf précise leur intitulé et localisation.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La délimitation des zones humides a été faite pour l'élaboration du document d'urbanisme dont un extrait figure en PJ (extrait urbanisme.pdf) Le bureau d'études permettra de préciser lors des analyses géotechniques si une éventuelle zone humide est présente sous une partie de l'emprise.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tout le bassin du Lay est en zone de répartition des eaux
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans un rayon de 10 km, on dénombre 2 sites Natura 2000 : - le marais poitevin : FR5200659 : directive habitats à 2,4 km FR 5410100 : directive oiseaux à 2,4 km - Marais de Talmont et zones littorales entre les Sables et Jard sur Mer : FR5200657 directive habitats à 9,5 km. cf annexe les sites Natura 2000 en Vendée.pdf
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet va entrainer un prélèvement hivernal de 70 à 80 000 m3 par interception des eaux de ruissellement d'un fossé de drainage (environ 30 000 m3) et par pompage dans le ruisseau de boisseau pour 50 000 m3. ces prélèvements se font dans le sous bassin du troussepoil.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	l'étude technique se fera lors du dossier loi sur l'eau. Mais l'extraction des matériaux se fera sous l'emprise du plan d'eau, jusqu'à concurrence des besoins pour édifier les digues. Il n'y aura donc pas d'excédent en matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il est possible que la zone d'emprunt sous l'emprise ne fournisse pas suffisamment de matériau pour l'édification des digues. Le volume de la réserve serait alors revu à la baisse pour éviter d'aller chercher le complément à l'extérieur. Ce point sera expertisé par le bureau d'études avant le dépôt du dossier loi sur l'eau.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il y aura forcément des perturbations au niveau de la faune et de la flore au moment des travaux et ensuite, puisque la parcelle actuellement en culture sera recouverte d'eau. Toutefois, tous les habitats à la périphérie de la parcelle seront conservés puisque les haies ne seront pas touchées, ni la zone humide en bordure du ruisseau. La continuité écologique sera également maintenue entre amont et aval.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune espèce particulière ne sera impactée à priori. Le bureau d'études vérifiera notamment ce point.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	l'exploitant agricole va changer la destination d'environ 3ha au maximum, qui sera recouverte d'eau ou de digues. Mais les productions végétales de l'exploitation seront augmentées grâce au supplément de rendements sur les surfaces irriguées.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le trafic ne sera augmenté que temporairement lors de la réalisation des travaux dont la durée sera inférieure à 1 mois.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Sauf de façon très temporaire lors de la phase de chantier qui durera moins de 1 mois.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le patrimoine architectural et culturel est marginal localement. Quant à l'environnement paysager, tous les arbres et les haies seront maintenus.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	l'exploitant perd 3 ha de terres cultivées, mais va largement récupérer en volume de production grâce à l'irrigation d'une quarantaine d'ha parmi l'ilôt d'une soixantaine d'hectares desservis.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le prélèvement d'eau de ruissellement pour assurer le remplissage hivernal de cette réserve va se cumuler à tous les autres prélèvements d'eau existants sur le bassin. Dans ce périmètre en zone de répartition des eaux, le SDAGE Loire Bretagne, via ses dispositions 7D-5 à 7D-7, prévoit le cadrage quantitatif des prélèvements possibles et les modalités de ces prélèvements. Comme le bassin présente un régime particulièrement contrasté, le plafond des prélèvements possibles est de 40% du débit moyen du Lay. La DREAL des Pays de Loire a fait le point dans une note fin 2015, pour analyser l'état réel des prélèvements existants. Sur le bassin du trousse poil, il resterait un débit prélevable de l'ordre de 17 l/s. Un bon 1/3 de la réserve se remplira par interception du ruissellement et le reste par pompage dans le ruisseau du troussepoil. Ce projet est le dernier réalisable sur ce sous bassin.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de création de 70 à 80 000 m³ (débit d'interception de ruissellement de l'ordre de 1,5 l/s + débit de pompage dans le ruisseau de 16 l/s) va certes épuiser les possibilités de nouveaux prélèvements mais dans le respect des réglementations existantes. D'autre part, ce projet va très peu modifier le paysage et l'environnement, car il n'y a aucune disparition ni d'arbres, ni de haies. Les ZNIEFF et les sites Natura 2000 ne seront pas impactés par le projet. C'est pourquoi, exiger une étude d'impact nous semble inopportun.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Extrait urbanisme.pdf (partie 5) - ZNIEFF.pdf (partie 5) - le réseau de canalisations.pdf (présentation générale du projet)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Le BERNARD

le, 18/11/2020

Signature

GALERNEAU Pierrick
